

Aurélie Martorell, élu Présidente de la Fédération des élus des Entreprises publiques locales des Régions Bretagne - Pays de la Loire. Ses ambitions pour ce nouveau mandat.

Le mercredi 2 mars, Aurélie Martorell, adjointe au maire de Lorient, déléguée à l'animation et la vie associative, conseillère communautaire à Lorient Agglomération, conseillère régionale de Bretagne et présidente de la Sellow et la Segepex, a été élue présidente de la Fédération des élus des Entreprises publiques locales (FedEpl) des régions Bretagne - Pays de la Loire lors de l'Assemblée générale de l'association qui s'est réunie en visio-conférence depuis Angers, au siège de la Soclova. Elle souhaite donner davantage de visibilité aux Epl du territoire et a fait quelques annonces pour cette première année de mandat.

Aurélie Martorell présidera la délégation Bretagne - Pays de la Loire de la Fédération des élus des Entreprises publiques locales pendant trois années.

Cette nouvelle gouvernance souligne la volonté de la nouvelle présidente de combiner pluralisme politique et équilibre territorial entre les départements les plus richement dotés en entreprises publiques locales : Loire-Atlantique, Ile et Vilaine, Maine et Loire, Finistère, Vendée.

Les Régions Bretagne - Pays de la Loire rassemblent à ce jour 158 Epl (83 Sem, 72 Spl et 3 SemOp). Elles y totalisent plus de 1 Mds € de chiffre d'affaires, 350 M€ de capital social et génèrent près de 7.000 emplois directs sur ces territoires. Les Entreprises publiques locales sont largement représentées dans les secteurs du tourisme et des loisirs (60 Epl), de l'aménagement (35 Epl) et du développement économique (24 Epl). Cependant tous les métiers, où l'économie mixte apporte une vraie valeur ajoutée aux élus locaux, sont assurés sur ce territoire. On trouve ainsi des Sem, SemOp ou Spl dans la transition énergétique, la mobilité, le funéraire, l'action sociale et la santé. Ainsi, la diversité des métiers permet d'apporter des solutions sur mesure aux problématiques spécifiques à chaque territoire de ces régions. Cela promet ainsi un développement continu des Epl.

Aurélie Martorell a donné un aperçu de ses ambitions lors de son intronisation. « Les Epl doivent se rendre visibles, être solidaires et offensives pour porter leurs demandes auprès du Parlement et du Gouvernement. Elles jouent un rôle structurant pour nos territoires et à ce titre elles doivent être entendues, notamment dans le cadre de la loi 3DS et du plan de relance. Aussi nous faut-il augmenter notre nombre d'EPL adhérentes dans ces deux régions. Les échanges avec nos instances de contrôle (préfet, Chambres régionales des comptes) doivent être renforcés; et ce afin d'entretenir un dialogue constructif et vertueux.

D'autre part, je veillerai à ce que nous mettions davantage en lumière les solutions que les entreprises peuvent apporter pour répondre aux nombreux défis actuels : le logement, la transition écologique, la revitalisation des centres-villes. Les défis sont nombreux et je suis très heureuse de les relever avec une équipe d'élus dynamiques qui représente la vitalité et la diversité de nos territoires. »

Le bureau va rapidement se mettre au travail et commencer par initier le dialogue avec les CRC et les préfetures de ces territoires.

- 158 Epl en Régions Bretagne - Pays de la Loire
- 7000 emplois directs
- 1 Mds de CA

CHIFFRES CLÉS

Les Entreprises publiques locales et leur Fédération

Depuis sa création en 1956, la Fédération des élus des Entreprises publiques locales (Fédération des Epl) est la seule fédération d'élus représentative des 1 355 Sociétés d'économie mixte (Sem), Sociétés publiques locales (Spl) et Sociétés d'économie mixte à opération unique (SemOp) françaises réunies au sein de la gamme Epl. Gouvernée par des présidents et administrateurs d'Epl de toutes sensibilités politiques, la Fédération des Epl s'inscrit dans une vision moderne et performante de l'action publique locale depuis plus de 60 ans. Elle est affiliée au réseau européen des 32 000 Entreprises publiques locales représenté par SGI Europe, organisme intersectoriel composé des employeurs de services publics et qui promeut les services d'intérêts généraux (SIG) en Europe. Toutes les infos sur lesepl.fr